

Evêché de Bayonne.

Nous Evêque de Bayonne,
Vu la demande à Nous adressée par
M. l'abbé Bernard Dubalde, prêtre de notre
Diocèse, actuellement résidant à Notre Dame
Indiana, dans les Etats Unis, à l'effet d'obtenir
notre consentement pour faire partie de la Congrégation
de Notre Dame fondée par M. Moreau;
Voulant secourir les pieuses intentions, nous donnons
volontiers par les présentes lettres notre consentement
à ce que M. l'abbé Bernard Dubalde entre et
fasse profession dans la dite Congrégation.

Donné à Bayonne le 29 avril 1884

+ Arthur Xavié, Ev. de Bayonne

